

Dans le cadre de la présentation du rapport annuel de la Commission bancaire 2009, M. Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France, Président de l'Autorité de contrôle prudentiel a souligné l'importance des réformes réglementaires et institutionnelles engagées ou réalisées en 2009 :

- le renforcement de la réglementation prudentielle a été présenté par le Comité de Bâle. Les principales propositions ont été publiées en décembre 2009. La réforme envisagée vise à renforcer la robustesse des établissements de crédit selon cinq principaux axes (une amélioration de la couverture des risques de contrepartie et de marché ainsi que de ceux découlant de la titrisation, la mise en place d'un régime harmonisé de surveillance prudentielle du risque de liquidité, l'amélioration de la qualité des fonds propres de base en vue notamment de privilégier les instruments les plus purs, en termes notamment de capacité d'absorption des pertes, la mise en place d'un provisionnement prospectif destiné à obtenir les effets du cycle économique, l'élaboration, sous réserve de faisabilité sur le plan comptable, d'un ratio de levier venant en complément, et non en substitution, du ratio actuel assis sur les encours pondérés. Les services de la Banque de France et de l'Autorité de contrôle prudentiel participent activement aux travaux menés en la matière en vue de trouver un équilibre optimal d'ici à la fin de l'année 2010, pour une mise en œuvre d'ici fin 2012.

- les évolutions institutionnelles en cours, en termes de supervision, vont contribuer à renforcer l'efficacité du contrôle des établissements de crédit et plus généralement de la supervision financière, micro et macro-prudentielle. Un système dual dont la mission fondamentale sera d'assurer la stabilité financière va être mis en place à compter de 2011, au niveau européen et au niveau national.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Entrée en vigueur du projet SURFI

A partir du 30 juin 2010, SURFI (Système Unifié de Rapport Financier) va succéder à BAFI, en vigueur depuis 1993, entraînant un changement majeur du système de collecte des informations auprès des agents financiers. L'objectif de SURFI est triple : il vise à harmoniser les reportings monétaires et bancaires adressés aux autorités de contrôle, à alléger la charge déclarative des établissements et à moderniser le format de déclaration en adoptant un nouveau standard informatique, le XBRL. L'instruction introductive 2009-02 du 19 juin 2009 relative à la mise en place de SURFI fixe le nouveau système de remise, les formats de tableaux et les seuils de remise associés. Dans les départements et les collectivités d'outre-mer, SURFI succède en partie aux conventions de place qui liaient les établissements de crédit ultra-marins à l'IEDOM et l'IEOM. Désormais, toutes les déclarations transiteront par le portail unique SURFI.

Protection des consommateurs

La récente création de l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP) a notamment élargi son domaine de compétences à la protection du consommateur. Dans ce cadre, l'ACP et l'Autorité des marchés financiers (AMF) ont signé le 30 avril 2010 une convention pour instaurer un point d'entrée unique de l'ensemble des demandes du public en matière de banque, d'épargne et d'assurance, dénommé « Assurance Banque Epargne Info Service ».

Opérationnel à compter de juin 2010, ce point d'entrée unique se présente sous la forme d'un site internet <http://www.abef-infoservice.fr>, d'un accueil téléphonique et une adresse postale, mais exclut tout accueil physique. Il a vocation à informer et à orienter le public concernant les relations contractuelles et les démarches à effectuer. Le site internet publie la liste des acteurs et produits autorisés, alerte et met en garde le public contre les pratiques de certains établissements et offre enfin des conseils pratiques.

Fonds de résolution des défaillances bancaires

La Commission européenne propose que l'Union européenne se dote d'un réseau de fonds de résolution des défaillances bancaires financés par les banques afin que le contribuable ne subisse plus le coût du sauvetage du secteur bancaire. Cette proposition sera soumise à l'approbation du prochain Conseil européen des 16 et 18 juin prochain avant présentation au sommet du G20 de Toronto des 26 et 27 juin.

Le communiqué de la Commission est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/bank/crisis_management/index_fr.htm

Régions ultrapériphériques (RUP)

Le premier forum de l'ultrapériphérie européenne s'est tenu à Bruxelles les 27 et 28 mai 2010. Il fait suite à la conférence ministérielle sur les RUP de Las Palmas (Gran Canaria) du 7 mai 2010 avec présentation d'un Memorandum des Etats membres sur les RUP à l'horizon 2020.

De plus amples informations sur ce forum ainsi que l'étude sur « Les régions ultrapériphériques – régions d'Europe, d'atouts et d'opportunités » sont disponibles en téléchargement sur :

http://ec.europa.eu/regional_policy/conferences/rup2010/index_en.htm

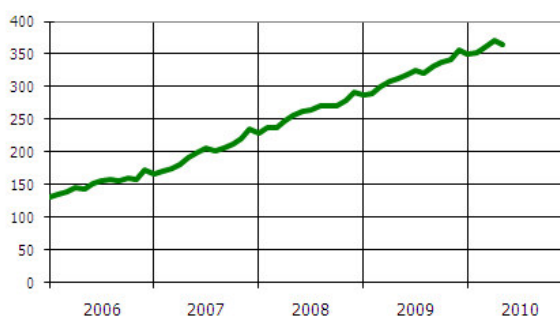
ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Les émissions nettes

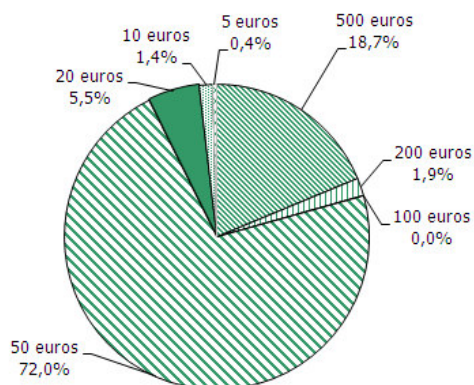
Après trois mois consécutifs de hausse, les émissions nettes de **billets** affichent un recul de 2 % en valeur, à 363,8 millions d'euros. Pour sa part, l'évolution des émissions nettes en nombre poursuit la tendance haussière initiée en février. La diminution de la masse monétaire théorique (en valeur) conjuguée à un accroissement du nombre de billets mis en circulation contribue à la baisse de la valeur moyenne du « billet » circulant dans l'île : celle-ci perd environ 2 euros, à 50 euros.

Après avoir culminé à 2,7 millions d'euros en avril 2009, puis sensiblement décliné par la suite, les émissions nettes de **monnaie métallique** poursuivent une progression modérée, à 2,5 millions d'euros ; le nombre de coupures en circulation a franchi le seuil des 20 millions d'unités au cours du mois de mai. La répartition des coupures laisse toujours une part prépondérante aux monnaies divisionnaires. Parmi elles, les « pièces rouges » représentent environ 80 % des pièces émises en nombre et 15 % de leur valeur.

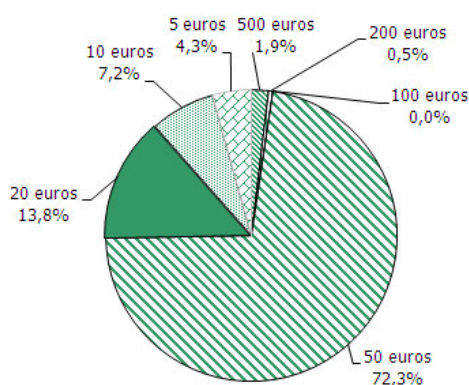
Émissions nettes cumulées de billets au 31 mai 2010



Répartition des billets en valeur



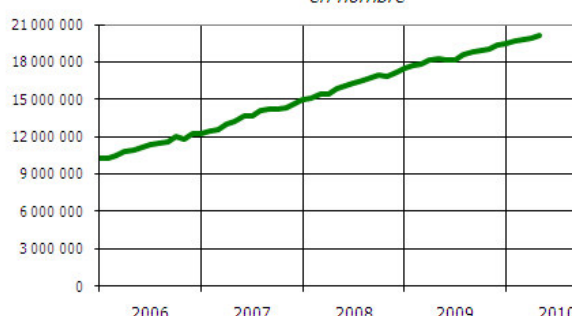
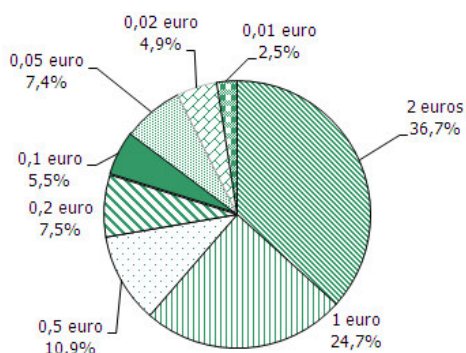
Répartition des billets en volume



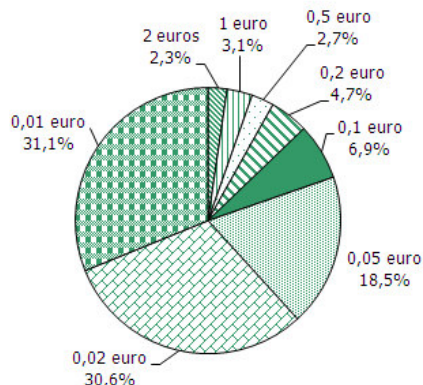
Émissions nettes cumulées de pièces au 31 mai 2010



Répartition des pièces en valeur

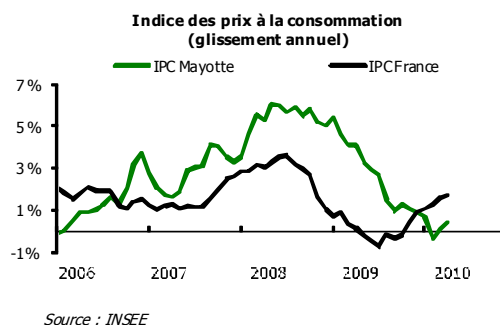


Répartition des pièces en volume



Hausse de l'indice général des prix

L'indice des prix à la consommation a progressé de 0,4 % en avril par rapport à mars. Les prix de l'énergie et des produits alimentaires et boissons enregistrent une croissance respective de 3,1 % et de 1,4 %. L'augmentation des prix des produits alimentaires et boissons a été stimulée par la hausse des prix des produits frais et ceux des viandes et volailles. Le prix des services aux ménages est en revanche en retrait (-0,6 %) après une hausse de 1,2 % le mois précédent.



Signature d'une charte contre la vie chère

Les représentants de l'ensemble des enseignes de la grande distribution à Mayotte ont signé la Charte pour le pouvoir d'achat, en présence du préfet et du président du Conseil général. Ils s'engagent ainsi à répercuter sur les prix la baisse des droits de douanes et taxe de consommation de 300 produits de premières nécessités. Cette signature entérine les conclusions des Etats généraux d'Outremer et du Conseil interministériel de l'Outremer pour lutter contre la vie chère.

Publication du bilan énergétique 2008 de Mayotte

L'Observatoire mahorais de l'énergie a achevé son second bilan énergétique de Mayotte, faisant état du fort taux de dépendance énergétique au pétrole de l'île : 91,3 % en 2008, toutefois en légère baisse par rapport à 2007 (92,2 %). Photovoltaïque, chauffe-eaux solaires, charte Mayenergie, distribution de lampes basse consommation, guide de la maison durable ou encore mesures environnementales dans les plans locaux d'urbanisme retracent les solutions que Mayotte entend déployer pour progresser vers le développement durable.

Comité technique du CIRAD

Le 6 mai, chercheurs et socioprofessionnels engagés dans l'agriculture se sont rassemblés autour du comité technique du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) afin de discuter des actions majeures à entreprendre dans le cadre de la convention tripartite avec l'Etat et le Conseil général. La création d'un réseau d'épidémiologie des animaux, l'appui zootechnique à l'élevage mahorais, la valorisation et la mise en marché des produits agricoles, ainsi que l'amélioration des systèmes techniques des productions végétales et l'appui méthodologique à la prospective du milieu rural et agricole ont été les principales thématiques examinées.

Colloque international du plurilinguisme

Dans la semaine du 17 mai, un colloque sur les langues s'est déroulé à Mayotte, initié par le professeur Foued Laroussi, directeur du laboratoire linguistique, didactique et francophonie de l'université de Rouen. Ce séminaire « plurilinguisme, politique linguistique et éducation, quels éclairages pour Mayotte ? » a été financé par l'université de la région Haute Normandie et le Conseil général de Mayotte. Une cinquantaine de chercheurs venus de différents pays y ont pris part. Les réflexions se sont portées sur la politique linguistique à mettre en place à Mayotte, respectueuse des langues régionales tout en favorisant l'apprentissage et la maîtrise du français.

Organisation d'un séminaire sur les besoins en main-d'œuvre à Mayotte

Le 28 mai, la CACM a organisé un séminaire sur les besoins en main d'œuvre à Mayotte. L'IPSOS, chargé d'effectuer une enquête d'opinions à travers le territoire, a présenté à cette occasion les résultats de son étude, qui confirment la crise économique que traverse l'île, tout particulièrement dans le secteur de la construction où les effectifs ont baissé de 7 % en 2009. Dans l'ensemble, le nombre d'embauches a chuté par rapport à 2008. Les principales difficultés de recrutement sont dues, selon cette étude, au manque de spécialisation et d'expérience des candidats. Les postes les plus sollicités sont les employés (dans les secteurs de l'éducation, de la santé, du commerce et des services), les ouvriers, puis les cadres de l'éducation, de la santé et du social. Pour 2010, les intentions d'embauche sont également revues à la baisse.

L'expédition Tara Océans dans les eaux mahoraises

Sur l'initiative du Fonds Tara et d'un consortium scientifique international appuyé par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, le navire d'exploration Tara Océans est à Mayotte pour un mois afin de se consacrer à l'étude des coraux présents dans les fonds marins mahorais. Cette expédition océanographique internationale de 3 ans, débutée en septembre 2009, a pour but d'étudier les écosystèmes océaniques méconnus et nécessaires à la vie sur Terre. L'équipage prévoit de parcourir plus de 150 000 kms au travers d'une cinquantaine de pays du globe.

Nomination d'un nouveau Secrétaire général de la Préfecture de Mayotte

Patrick Duprat, nouveau Secrétaire général de la Préfecture de Mayotte a pris officiellement ses fonctions le 17 mai. Il remplace Christophe Peyrel, affecté au ministère de l'intérieur, auprès de la sous-direction des ressources humaines de la Police nationale. M. Duprat s'est fixé comme mission prioritaire de réussir l'intégration des fonctionnaires locaux dans la fonction publique de l'Etat.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		avr.-10	109,2	0,4%	0,4%
Chômage (source : ANPE)	Nombre d'inscrits à l'ANPE-Pôle Emploi		déc.-09	12 585	25,4%	-
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (en milliers d'euros)	mensuelles	mars-10	27 943	2,3%	15,6%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	mars-10	83 198	-	11,1%
	Exportations (en milliers d'euros)	mensuelles	mars-10	439	-11,6%	-37,1%
		cumulées	mars-10	1 542	-	24,8%
	Taux de couverture	mensuels	mars-10	1,57%	-0,25 pt	-1,32 pt
		cumulés	mars-10	1,85%	-0,14 pt	0,20 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aérien (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	avr.-10	431	5,6%	17,1%
		cumulés	avr.-10	1 597	-	11,6%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	avr.-10	16 544	-17,4%	4,1%
		cumulés	avr.-10	74 259	-	12,2%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	avr.-10	29,4	-31,1%	-18,7%
		cumulés	avr.-10	159,1	-	47,6%
Trafic maritime de marchandises (Source : Douanes)	Mouvements de navires ⁽¹⁾	mensuels	mars-10	-	-	-
	(Port de Longoni uniquement)	cumulés	mars-10	-	-	-
	Tonnage débarqué ⁽²⁾ (hydrocarbures compris)	mensuels	mars-10	-	-	-
		cumulés	mars-10	-	-	-
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽³⁾ (en tonnes)	mensuelles	mars-10	4 718	16,4%	3,8%
		cumulées	mars-10	17 331	-	-26,6%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		mars-10	35 798	0,4%	5,9%
	Consommation (en milliers de Kwh)	mensuelles	mars-10	20 577	15,5%	-6,0%
		cumulées	mars-10	57 840	-	3,8%
Yang-ylang (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en tonnes	mensuels	mars-10	0,1	-65,7%	-39,4%
		cumulés	mars-10	0,5	-	-12,5%
	- en milliers d'euros	mensuelles	mars-10	9,6	-100,0%	-37,9%
		cumulées	mars-10	31,2	-	7,8%
Automobile (Source : SOREFI)	Ventes de véhicules neufs :					
	- nombre de véhicules particuliers	mensuels	mai-10	99	106,3%	59,7%
		cumulés	mai-10	358	-	-3,8%
	- nombre de véhicules utilitaires	mensuels	mai-10	15	36,4%	50,0%
		cumulés	mai-10	88	-	46,7%
Vanille (Source : Douanes)	Exportations :					
	- en kg	mensuels	mars-10	0,0	-	-
		cumulés	mars-10	0,0	-	-
	- en euros	mensuelles	mars-10	0,0	-	-
		cumulées	mars-10	0,0	-	-

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(2) : Y compris transbordements, mais hors poids des conteneurs

(3) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

* Les données plus récentes relatives au trafic maritime de marchandises ne sont pas disponibles

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal

ANNEE 2010	0,65%	JO du 11/02/10
ANNEE 2009	3,79%	JO du 11/02/09

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)

	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

TIBEUR (mai 2010)			
Février	Mars	Avril	Mai
0,3346%	0,3434%	0,3453%	0,3386%

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

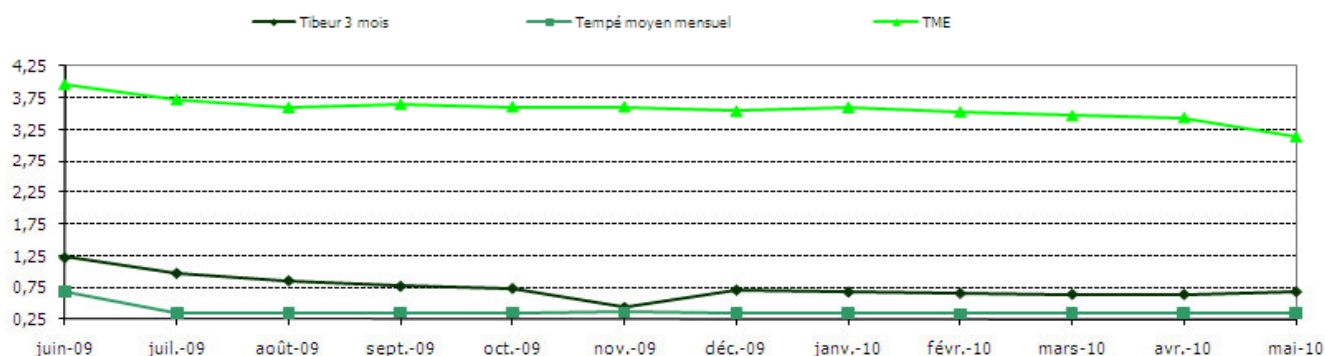
Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Février	Mars	Avril	Mai
3,53%	3,47%	3,44%	3,14%

Taux de l'usure (applicable à partir du deuxième trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		6,29%			
Prêts à taux variable		5,72%			
Prêts relais		6,25%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,63%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,45%	Découverts en compte (1)		13,33%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,85%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

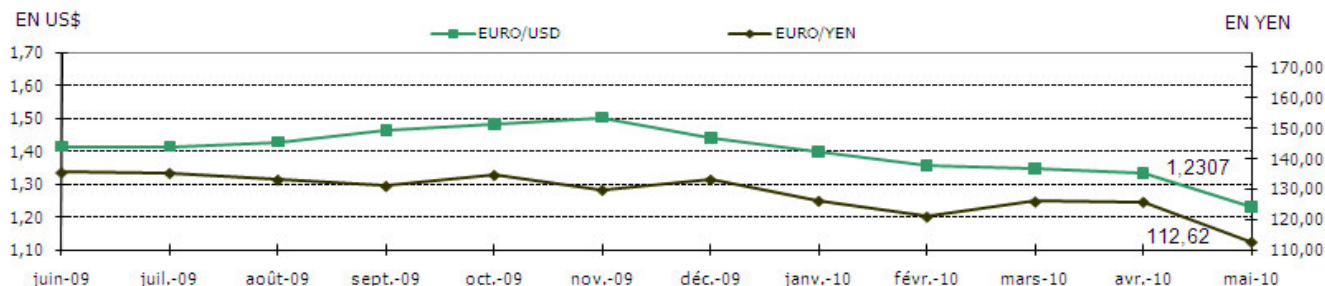
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2307	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,4552	EURO/SRD (Surinam)	3,37330
EURO/JPY (Japon)	112,6200	EURO/BWP (Botswana)	8,64270	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,19970
EURO/CAD (Canada)	1,2894	EURO/SCR (Seychelles)	15,3852	EURO/DOP (Rép. Dom.)	45,4324
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,84860	EURO/MUR (Maurice)	40,8832	EURO/BBD (La Barbade)	2,45780
EURO/SGD (Singapour)	1,7225	EURO/BRL (Brésil)	2,2343	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,81580
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,5905	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,18780	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2605,48	EURO/XCD (Dominique)	3,3180	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK

Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la rédaction : Victor-Robert NUGENT

Editeur et Imprimeur : IEDOM - Avenue de la Préfecture - BP 500 - 97 600 Mamoudzou

Achévé d'imprimer le 9 juin 2010 - Dépôt légal : juin 2010 - ISSN - 1240 - 280 X